

Judiciaire / Arpège-Prélude sensibilise les auteurs de violences

Pour « penser sa victime »

L'ESSENTIEL

- Depuis 15 ans, l'ASBL Arpège-Prélude est sollicitée par les tribunaux pour prendre en charge et sensibiliser des auteurs d'agressions.
- Rien que l'an dernier, elle a traité 359 cas.
- Les participants, tous volontaires, s'engagent pour une formation de 50 heures.
- « On n'en sort pas indemne », estime l'ASBL.

Camille, 66 ans, a eu le courage d'affronter devant le tribunal Kevin et Arsen, les deux jeunes braqueurs de sa supérette de Braine-le-Comte (*Le Soir* du 15 mai). Ce mercredi, elle a assisté à la lecture de leur jugement : 15 mois d'emprisonnement chacun, avec sursis probatoire pour ce qui excède la détention préventive. « Désormais, je mets un visage sur mes agresseurs. C'est bien Kevin qui a pointé son arme de poing sur mon cou. Ici, il n'a pas osé me regarder en face ! »

Sur proposition de la juge Descamps, Kevin et Arsen ont accep-

té de suivre une sensibilisation à la cause des victimes à l'ASBL Arpège-Prélude (www.arpege-prelude.be). Encadrés d'équipes d'animateurs psychologues et criminologues, intégrés au sein d'un groupe de justiciables voleurs et agresseurs, ils seront amenés à comprendre quelles ont été les conséquences de leurs actes sur leur victime.

Sandra della Faille coordonne l'antenne de Nivelles de l'ASBL, qui est active en Hainaut à Mons, Tournai, Charleroi, mais aussi à Bruxelles et à Nivelles. « Nous recevons le justiciable en phase de médiation pénale (sur décision

du parquet), ou condamné par le tribunal à une peine avec sursis probatoire ou dans le cadre d'une suspension probatoire, dont une condition est de participer à un groupe Prélude. »

Organisée depuis 1995, cette mission fédérale connaît un essor mesuré : en 1996, Arpège-Prélude a répondu à 35 décisions judiciaires ; à 294 en 2006, et à 359 en 2009. Les 50 heures de formation sont réparties en 16 séances de 3 heures, auxquelles participent des groupes de six à douze personnes. « La formation s'axe sur trois modules : la citoyenneté, la gestion des conflits, et la sensibilisation au point de vue de la victime, explique la coordinatrice. Une condition préalable : chaque participant s'engage à respecter des règles : ponctualité, respect des autres, participation aux exercices, abstention de boire ou de fumer, d'utiliser le GSM... »

Dans le volet « citoyenneté », les participants sont confrontés à la nécessité des lois qui régissent la vie en société. « Par exemple, nous leur demandons de classer

les actes de violence selon leur gravité. En général, leurs critères correspondent aux valeurs édictées par les lois ! »

Secret professionnel

Le groupe est également sensibilisé à la gestion des conflits. Chacun réfléchit au contexte dans lequel il a commis son délit, et à l'occasion de jeux de rôles, il expérimente d'autres manières de réagir que la violence. « Il arrive que pendant la période de la formation, un membre du groupe confronté, à l'extérieur, à une situation similaire à celle qui lui a valu son problème judiciaire, réagisse différemment que par la violence. Un succès pour nous. »

Le troisième module concerne la sensibilisation au point de vue de la victime. « Le participant prend conscience de sa responsabilité envers la personne à laquelle il a nuï, il appréhende les conséquences de son acte envers elle. Il apprend à se mettre à la place de sa victime... à ressentir de l'empathie pour elle. Un exemple d'exercice : sans organiser de rencontre avec sa propre victime, nous invi-

tons le participant à écrire une lettre, dans laquelle il s'adresse à elle. S'y mélangent des sentiments ambivalents tels que la colère, le regret, la honte, l'expression d'excuses... qui sont travaillés dans le groupe. Des responsables de services d'aides aux victimes interviennent ponctuellement dans certaines séances. »

Au bout des 50 heures, le participant reçoit une attestation destinée aux acteurs judiciaires. « Nous sommes tenus au secret professionnel. Nous rendons à la justice une évaluation sur le respect des règles de participation et le nombre d'heures prestées. » À l'issue de la formation, « le justiciable demeure libre de récidiver ou pas. Si tel est son choix, nous pensons que ce sera un choix plus éclairé, en connaissance des conséquences de ses actes pour lui, son entourage et sa victime, et de l'existence de réactions alternatives plus respectueuses de lui et d'autrui. Sans posséder d'évaluation sur notre mission, nous pensons toutefois qu'il ne sort pas indemne de nos formations ». ■

GISELE MARÉCHAL

La Louvière / Une résidence services du CPAS en 2012

Aux petits soins pour les anciens

La population vieillit. C'est le constat que nous faisons dans nos maisons de repos », explique Danièle Staquet, présidente du CPAS de La Louvière. Si l'on vit plus longtemps au-delà de 60 ans, les séniories, elles, accueillent de plus en plus de résidents octogénaires ou approchant le siècle. Afin d'éviter le phénomène « mourir », la tendance est dès lors d'amener le troisième âge vers plus d'autonomie, tout en améliorant ses conditions de vie.

Mais les infrastructures adaptées manquent. À La Louvière, le home Laetare a choisi la voie de la diversification. Outre un service d'accueil de jour, et le projet d'un service de court séjour, le CPAS veut compléter son offre sur le site et y créer une résidence services. « Le projet prévoit la création de 20 logements destinés plus particulièrement aux couples désireux de mener une vie indépendante tout en bénéficiant de services adaptés. » Les associations locales impliquant le 3^e âge ont fait part de leurs volontés dans l'introduction du dossier. Condition essentielle : ne pas être « assimilé » à la maison de

repos. Les futurs résidents pourront ainsi souscrire à l'entretien des locaux, bénéficier de repas à domicile ou de soins infirmiers. Le choix leur sera laissé de faire appel à des intervenants extérieurs. La particularité de ces appartements de 47 m² équipés d'une cuisine et d'une salle de bains adaptée pour les personnes à mobilité réduite, est de disposer d'un système d'appel relié au Laetare, qui dispose de quatre veilles de nuit.

Le conseil du CPAS a approuvé mercredi le projet définitif. Les travaux débuteront en février 2011, le temps de terminer le cahier de charges et de lancer les soumissions. Budget : 2,7 millions d'euros subsidiés en partie par la Région wallonne (850.000 euros). Le reste sera financé par le biais d'un emprunt remboursé par les loyers - entre 950 et 1.000 euros charges comprises, mais hors services.

« Cela permet de faire coup double, note Marc Moerman, conseiller hébergement et logement. Les 20 ménages qui s'installeront ici libéreront 20 maisons unifamiliales. » Justement, la ville en manque. ■

FABRIZIO SCHIAVETTO



LES TRAVAUX de la future résidence services - 20 logements de 47 m² - débuteront en 2011 aux abords du home Laetare, navire amiral du CPAS louviérois. © D.R.

24 HEURES | 1 COUP D'ŒIL

Plan de Carrefour en Hainaut

En Hainaut, si les syndicats approuvent le projet de protocole d'accord conclu jeudi matin avec la direction de Carrefour, l'hypermarché de Casteau (Shape) sera fermé avant d'être franchisé. Celui de Jumet sera fermé. Les hypermarchés d'Haine-Saint-Pierre, Gosselies et Mons resteront dans le réseau Carrefour, tout comme l'hyper de Gosselies. L'hypermarché de Mouscron sera transformé en « gros » supermarché. Le supermarché d'Houdeng-Goegnies passera quant à lui dans le giron de Mestdagh. (b)

MONS Le SAJ en quête de locaux Interpellée par le député Tachenion (PS) sur les locaux vétustes du Service d'aide à la jeunesse de Mons, la ministre Huytebroeck (Ecolo) a évoqué la réaffectation possible d'un bâtiment de la Communauté française, sans plus de précisions.

THUIN Daniel Ducarme, bourgmestre honoraire Suivant la proposition du conseil communal de Thuin, le gouvernement wallon a autorisé hier Daniel Ducarme (MR), ancien maire de la ville, à porter le titre honorifique de ses fonctions de bourgmestre.

TOURNAI L'auteur de fausses alertes à la bombe identifié Un Tournaisien arrêté mercredi pour des vols qualifiés est à l'origine des alertes à la bombe du week-end dernier à la gare de Tournai. Steve D., 36 ans, a été écroué mercredi à la prison de Tournai pour vols et tentatives de vols qualifiés. Lors de son interrogatoire, l'individu a indiqué qu'il volait afin de financer sa consommation de drogue. L'inculpé n'est autre que l'auteur de plusieurs alertes à la bombe visant la gare de Tournai. Ces alertes avaient été données à l'aide du GSM de l'inculpé, alors que ce dernier était dans une cellule de dégrisement du commissariat de Tournai. (b)

SOIGNIES Exposition sur les services de secours Une exposition sur les services de secours du monde entier se tiendra dans la salle de la Jeunesse Sportive Soignies du 28 au 30 mai. En tout, 172 pays seront représentés. Des pièces pourront être achetées par le public. De vendredi à dimanche, 15 exposants présenteront au public casques, lances, fanions, timbres postes, badges et autres pièces en rapport avec les services de secours. Parmi les exposants, des collectionneurs privés mais aussi la Maison Croix-Rouge Haute Senne, la police zonale ou encore l'ASBL Neder-Over-Hembeek. La police fédérale participera également à l'événement. Vendredi et samedi, elle mettra à la disposition du public une voiture-tonneau. Des visites gratuites pour les écoles sont prévues. (b)

[expresso]

Celui qui clique le premier

Le député MR Crucke clique plus vite que son ombre : ses questions parlementaires et les réponses arrivent presque en temps réel sur les boîtes mails des journalistes. Frustrant pour les députés régionaux qui siègent à ses côtés. Pour le contrer, c'est simple, il suffit de cliquer plus vite ! Le Mouscronnois Lucky Luc Tiberghien (Ecolo) l'a bien compris. Mardi, son mail contenant la réponse de la ministre Simonet au sujet de l'Icet est arrivé deux minutes plus tôt que celui de Crucke. Fallait pas le chercher sur son terrain mouscronnois...

agenda
WEEK-end

Charleroi L'art et les tout petits Le festival international de spectacles et de rencontres consacré aux enfants de 0 à 6 ans et à tous ceux qui les accompagnent se poursuit à l'Eden (1-3, bd Bertrand) jusqu'au dimanche 30. Au programme : douze spectacles venus de Belgique, France, Allemagne et Espagne. Infos : 071-20.29.80 - www.laguimbarde.be

Leuze-en-Hainaut

Marc Herman « 30 ans en 2011 » est le nouveau one-man-show de Marc Herman qui sera dans la Salle des fêtes de l'Hôtel de ville ce vendredi 27 à 20h pour évoquer tous les « Stuuût ». Infos : 069-66.24.67

Marchienne Mai'tallurgie

Ce samedi 29 dès 18h, le Rockerill (136, rue de la Providence) clôture le festival Mai'tallurgie sous la forme d'une rétrospective des différentes expositions qui y ont été présentées et d'un bal populaire. À 18h, la chorale Stelutis Alpinis entonnera des chants traditionnels italiens. Infos : www.rockerill.com

Binche La Croisade de Robin des Bois

Ces samedi 29 et dimanche 30, la troupe Alternatives et les ateliers théâtre et danse présentent un parcours spectacle à 14h30, 15h30 ou 16h30 dans le parc communal. La Croisade de Robin des Bois mettra en valeur les sites classés tels les ruines du Château de Marie de Hongrie, le Vieux Cimetière, la Collégiale Saint Ursmer et se terminera en apothéose à 19h30 au Théâtre communal. Infos : 064-34.08.05

Mons Don Fiasco et le Doudou

Alors que le Doudou continuera de faire vibrer chaque Montois et ses Chambourlettes, la Chapelle (5, rue des Telliers) sera le point de départ de la sortie, déjà légendaire, des percussionnistes de Don Fiasco dans les rues de Mons d'après combat, ce dimanche 29 à 15h30. Le lundi à 11h45 précises, les acteurs y prendront leur apéro.

Mons Rencontre des présidents de partis

Les Fucam (151, chée de Binche) invitent Elio Di Rupo (PS), Jean-Michel Javaux (Ecolo), Joëlle Milquet (CDH) et Didier Reynders (MR) le mercredi 2 juin à 19h. Le professeur Pierre Vercauteren, qui animera la soirée, les invitera à répondre à la question : « Les élections du 13 juin : pour quelle Belgique ? » Infos : 065-32.32.17

Saint-Ghislain Tranche de Bluff

Le mercredi 2 et jeudi 3 à 19h, les élèves du collège Saint-Joseph seront au Foyer culturel (Grand Place) pour présenter une comédie dans laquelle Bertine, une septuagenaire au caractère bien trempé, invente un grand bluff pour gâcher les vacances de ses enfants. Infos : 065-61.10.30

C. DU.